

C. M. D.
D. L.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

La Sauvegarde

SIÈGE SOCIAL: MONTRÉAL le 26 février 1951

M. A. De Margerie,
Vonda,
Sask.

Cher M. de Margerie,

Je ne vous ai pas téléphoné depuis jeudi parce que je n'avais rien de bien défini à vous communiquer et que les conversations téléphoniques me paraissent bien coûteuses. J'en ai eu pour ma part pour \$24 la même journée. J'aime autant ne pas recommencer trop souvent.

Je voudrais mettre un peu d'ordre dans mes idées pour vous faire un résumé compréhensible de mes démarches, mais j'ai la tête pas mal fatiguée et vous devrez vous contenter d'un compte rendu qui ne sera probablement pas très clair.

Après ma conversation avec l'Honorable M. Chevrier et après avoir lu attentivement la lettre qui vous fut envoyée par M. Browne, j'eus la conviction que notre seule chance d'obtenir une décision favorable c'était d'avoir l'appui de certains députés qui ne craindraient pas de faire des démarches pressantes en notre faveur. J'écrivis à nos quatre députés de langue française de l'Ouest une lettre dont je vous inclus copie. Cette lettre, paraît-il, causa une véritable agitation, bien que je me demande encore pourquoi.

Monsieur Deschênes de l'Alberta fut particulièrement violent, prétendant qu'il n'avait pas de leçon de patriotisme à recevoir de qui que ce soit et que ce n'était pas avec des démarches de ce genre qu'on obtiendrait la coopération des députés d'Ottawa. En revanche, M. Boucher et M. Jutras se montrèrent beaucoup plus compréhensifs. M. Jutras est très bien vu par la députation de Québec. On lui reconnaît de la valeur et quelques amis me conseillèrent fortement de lui confier nos intérêts. M. Jutras et M. Boucher, le premier surtout, sont convaincus que l'appui de M. Gardner nous serait fort utile.

Nous pouvons compter sur M. Bona Arsenault, député de Bonaventure, pas très bien vu dans le parti, mais assez influent parce qu'il est tenace et très indépendant. M. Beaudoin qui fut durant cinq années président du comité parlementaire de la radio et probablement futur ministre si les libéraux demeurent au pouvoir, s'est dit convaincu qu'il devrait y avoir une possibilité de tourner autour des termes de la lettre de M. Browne et d'obtenir nos permis. Il n'est pas disposé à se lancer de l'avant lui-même, mais lui et M. Arsenault ont promis de prêter main forte à M. Jutras et comprennent l'un et l'autre que si nous n'avons pas nos permis, les partisans de M. Duplessis à Québec pourraient fort bien s'emparer de cette question pour en faire du capital politique.

J'ai vu un bon nombre d'autres députés. Partout j'ai trouvé une réelle sympathie, mais nulle part on est disposé à se placer en mauvais termes avec les ministres dont on a besoin pour en obtenir des faveurs pour le comté.

Nous avons eu une conversation assez longue avec M. Browne qui prétend ne pouvoir rien faire tant qu'il n'y aura pas un document écrit du contrôleur de l'acier. M. Browne avait eu la veille la visite de M. Tremblay de la compagnie Marconi et celui-ci s'était engagé à fournir les preuves que la compagnie Marconi avait l'acier en mains et il prétendit pouvoir obtenir un document à cet effet provenant du contrôleur de l'acier. Mais vendredi après-midi, à 5 heures, ce document n'était pas encore entre les mains de M. Browne.

J'ai revu M. Chevrier avec lequel j'ai passé tout près d'une heure, sans grand succès d'ailleurs. Très bien reçu, mais M. Chevrier m'affirme qu'il s'agit d'un ordre en conseil et qu'à moins d'avoir l'acier rendu sur les lieux, il est impossible d'émettre un permis. Tout ceci m'a pris la soirée de mercredi et mes deux jours de jeudi et vendredi.

Evidemment, je ne vous donne là que les grandes lignes. J'ai passé la soirée de mercredi avec M. Désormeaux qui avait déjà eu lui-même une entrevue avec M. Chevrier et avec M. Vigeant, courériste parlementaire du Devoir qui remplacera probablement M. Héroux lorsque celui-ci disparaîtra. Ce sont eux qui m'ont désigné les députés sur lesquels nous pourrions probablement compter.

Voici maintenant un point qui me paraît important. L'Honorable Chevrier m'a dit que nous avons nos permis et que nous ne courons aucun risque de les perdre. Je lui ai répondu que nous n'avons pas nos permis, mais simplement une recommandation du bureau des gouverneurs, ce qui n'est pas la même chose, et c'est justement ce qui nous inquiétait parce qu'après avoir gagné une lutte assez dure, nous craignons d'être obligés de retourner devant les gouverneurs dans un an ou deux, sans savoir quelle réception nous recevrons dans ce temps là. M. Chevrier m'a dit "Non", vous n'avez pas à retourner devant les gouverneurs. Le permis est constitué de deux parties différentes. La première c'est la recommandation de principe faite par les gouverneurs. Cette partie est complétée et vous n'avez plus à y revenir. Ce qui vous manque, c'est le permis de construction qui relève

de mon département et que je ne peux pas vous donner en raison de la rareté de l'acier. Les exigences de la situation internationale et/peut-être une guerre future pourraient, à la rigueur, nous obliger par des arrangements internationaux à vous enlever votre longueur d'onde, ce que je ne prévois pas, mais enfin c'est une possibilité. Ceci ne touche en rien la recommandation des gouverneurs qui reste pleine et entière. Il resterait à mon département de trouver une autre longueur d'onde et de vous donner votre permis dès que la situation le permettra.

En résumé, d'après l'interprétation de M. Chevrier, nous pouvons donc dire que nous avons notre permis en ce qui concerne Radio-Canada, mais qu'il nous manque l'autorisation de construire. Je vous avoue que cette déclaration, qui d'ailleurs n'est que verbale, m'a cependant rassuré jusqu'à un certain point.

Il est une autre question qui m'avait inquiété avec raison et sur laquelle j'attire votre attention, c'est que nous n'avons pas de longueur d'onde pour Gravelbourg et que le département des transports ne pourrait pas même donner un permis pour Gravelbourg avant qu'une longueur d'onde soit réglée par le bureau des gouverneurs. Pour ceci, paraît-il, il faut préparer un autre brief et le soumettre au bureau des gouverneurs. M. Chevrier qui voulait montrer ses bonnes dispositions a téléphoné immédiatement à M. Browne lui annonçant ma visite et lui demandant de se mettre à ma disposition pour le choix d'une nouvelle longueur d'onde pour Gravelbourg. M. Browne est venu avec moi dans un autre département qui relève de lui. Après avoir consulté des cartes, on m'a dit qu'il y avait plusieurs longueurs d'onde de disponibles et que la situation à ce sujet était beaucoup meilleure dans l'Ouest qu'elle ne l'était il y a deux ans, mais qu'il appartenait à notre ingénieur, probablement celui de la Northern Electric, de choisir lui-même la longueur d'onde qui faisait le mieux notre affaire parmi celles qui sont disponibles.

Monsieur Browne m'a affirmé que l'ingénieur en question avait les mêmes informations que celles qui se trouvent actuellement au département. J'attire donc votre attention sur ce sujet parce qu'il faudra nécessairement que l'adoption de cette longueur d'onde soit soumise à la prochaine assemblée des gouverneurs, d'après ce que j'ai pu comprendre.

Tous les députés fédéraux de Québec m'ont conseillé de voir M. Lapalme, leader provincial. J'espère avoir une entrevue avec lui cette semaine. D'autre part, je voulais auparavant savoir ce qui s'était passé entre M. Tremblay et M. Browne. Malheureusement, à mon arrivée à Montréal les bureaux de Marconi étaient fermés et ce n'est que ce matin seulement que j'ai pu entrer en communication avec eux. M. Tremblay était parti pour Québec d'où il ne reviendra que vendredi. J'ai fini par le rejoindre au Château Frontenac. Je vous avoue que j'ai été un peu surpris par ses déclarations téléphoniques. Le gérant de la compagnie Marconi m'a dit ce matin que tout le monde prévoyait depuis longtemps cette rareté d'acier, mais qu'aucune compagnie n'avait pu faire de réserve suffisante en raison du prix considérable de ce métal qui a valu \$0.05 la livre il y a quelques années et qui est rendu à \$0.30.

La régie a été adoptée soudainement et au-dessus de deux millions de commandes sont arrêtées chez Marconi seulement faute d'acier pour les remplir. Nous pouvons, m'a-t-on dit, nous servir de l'acier que nous avons en mains au moment où la régie a été appliquée, mais la quantité en est limitée. D'autre part, on nous a conseillé de ne l'employer que pour des fins déterminées. Ce n'est pas un ordre, mais comme nous voulons garder la bonne volonté du ministère dont nous avons besoin souvent, nous n'aimons pas à employer celui dont nous disposons à des fins qui ne sont pas acceptées par le gouvernement. Tout l'acier acheté depuis la régie ne peut être employé que pour des fins déterminées et il nous faut une autorisation pour chaque contrat. Après ces déclarations, j'étais convaincu que nous n'aurions pas nos postes aussi longtemps que la situation internationale ne serait pas réglée.

Mais voici que M. Tremblay m'affirme que les tours pour Gravelbourg et Saskatoon ont été achetées aux Etats-Unis parce que la compagnie Ajax ne les avait pas en mains à Toronto et que ces tours étaient déjà parties, l'une en destination de Gravelbourg et les trois autres en destination de Saskatoon. Vous les aurez, m'a-t-il dit, d'ici quinze jours ou trois semaines.

Monsieur Browne ne m'a pas parlé de cette entrevue dans les même termes que M. Tremblay l'a fait.

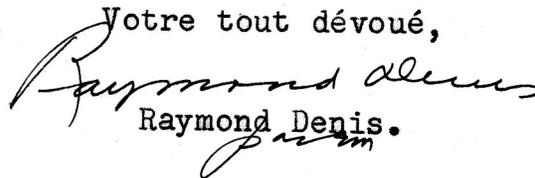
Je n'ose pas aller voir M. Lapalme avant d'avoir en mains le document que M. Tremblay doit me faire parvenir. Je vous tiendrai au courant dès qu'il y aura d'autres développements. J'ai promis à M. Jutras de retourner à Ottawa la semaine prochaine.

On n'a pas même voulu étudier la question des terrains avant qu'il y ait un permis d'accordé. Il est vrai que le M. Smith en charge du département était absent.

Je vous serais reconnaissant d'écrire à M. Pierre Jutras immédiatement, si possible, pour lui dire que je vous ai mis au courant des démarches qu'il a tentées en notre faveur et que vous l'en remerciez au nom du groupe de la Saskatchewan, en espérant bien que ses démarches seront couronnées de succès. Il faut le laisser sous l'impression que nous comptons sur lui.

Si vous pouviez avoir une lettre de M. Tucker, ou ce qui serait encore beaucoup mieux, une démarche de M. Tucker chez M. Gardner bien que l'accord ne soit pas parfait entre eux, ça ne pourrait que faire du bien. M. Gardner a de l'influence dans le ministère. Toutes les stations, y compris celles de Terre-Neuve et de Timmins, comme les stations anglaises de Saskatoon sont logées à la même enseigne. Cependant, M. Tremblay m'affirme que nos tours à nous sont prêtes et déjà en route parce que nous avons été les premiers à signer nos contrats, tandis que celles de Timmins sont seulement en cours de fabrication.

Je demeure,

Votre tout dévoué,

Raymond Denis.